



Laroche Saint Cydroine

2026/34

CV

Commune de LAROCHE SAINT CYDROINE

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 5 JUIN 2026

PROCÈS VERBAL

Convocation a été faite aux 15 membres du Conseil Municipal le 28 mai 2026 pour le 5 juin 2026 à 09h15 à la Mairie.

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à neuf heures et quinze minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire dans la salle du 1^{er} étage de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Lionel VINCENT, Maire.

Présents : Mme LEFEBVRE,
M. MANTOUX,
M. CELDRAN RUIZ,
M. DAGUERRE,
M. MARQUES,
M. ROTH,
Mme LANDRIER.

Représentés : M. FERNANDEZ par M. VINCENT
Mme VALASKA par M. MANTOUX
Mme BETRAND par Mme LEFEBVRE.

Absents : Mme LAURENT, Mme LUCET, Mme LESCOUET, M. CUICHARD.

Secrétaire de séance : Mme LEFEBVRE.

-=-=-

ORDRE DU JOUR :

Elections sénatoriales du 27 septembre 2026 : désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants.

Délibération n° 37/2026 : SENATORIALES. ELECTION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS (COMMUNES DE PLUS DE 1 000 HABITANTS)

Vu le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'Intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

Vu l'arrêté préfectoral PRET/DCL/BRE/2026/0435 portant modification de l'arrêté préfectoral portant convocation des conseil municipaux des communes du département de l'Yonne pour désigner les délégués titulaires, supplémentaires et suppléants en vue des élections sénatoriales du dimanche 27 septembre 2026.

a) Composition du bureau électoral

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de : M. ROTH, Mme LANDRIER, MM. CELDRAN RUIZ, MANTOUX.

La présidence du bureau est assurée par Monsieur le Maire.

b) Les listes déposées et enregistrées :

Composition de la seule liste déposée :

- Lionel VINCENT
- Mélanie VALASKA
- Rémy CELDRAN RUIZ
- Marie-Hélène LESCOUET
- Stéphane MANTOUX
- Liliane THIBAUT

Monsieur le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

Monsieur le Maire indique que doivent être élu 3 délégués et 3 suppléants.

c) Election des délégués

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 11
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 11

A obtenu 11 voix la liste menée par Lionel VINCENT.

Monsieur le Maire proclame élus :

Délégués

- Lionel VINCENT
- Mélanie VALASKA
- Rémy CELDRAN RUIZ

Suppléants

- Marie-Hélène LESCOUET
- Stéphane MANTOUX
- Liliane THIBAUT

=.-.=

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 09h45.

Le Maire,

Lionel VINCENT



La secrétaire de séance

Sylvie LEFEBVRE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Sylvie Lefebvre', written over a blank space.